**PLAN DE COURS**

**PHL 6079 Pharmacologie spécialisée en 1ère ligne (6 crédits**)

Automne 2023

### ***Description sommaire du cours***

Principes de pharmacologie clinique pour les infirmières de pratique avancée en soins de 1ère ligne. Prescription et suivi du régime pharmacologique auprès de clientèles variées avec des problèmes de santé courants ou des maladies chroniques stables.

### ***Objectif général***

Permettre aux étudiants d’avoir une compréhension intégrée des classes de médicaments que l’infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne peut prescrire, renouveler ou prescrire avec restrictions. Permettre aux étudiants d’initier et d’assurer le suivi du régime pharmacologique auprès de clientèles variées, incluant les nouveau-nés, enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes et en post-partum et personnes âgées.

### ***Objectifs spécifiques***

À la fin du cours, l’étudiant sera en mesure de :

1. Connaître les mécanismes d’action des médicaments;
2. Rédiger des ordonnances conformément aux dispositions du *Règlement sur les normes relatives aux ordonnances faites par un médecin du Collège des médecins du Québec;*
3. Prescrire des médicaments pour traiter des problèmes de santé courants inscrits au *Règlement;*
4. Ajuster et renouveler avec le médecin certains médicaments inscrits au *Règlement* dans le cadre de suivis conjoints de clientèle présentant des maladies chroniques stables;
5. Exercer une surveillance clinique des personnes sous médication en collaboration avec le médecin traitant;
6. Contribuer à l’enseignement dispensé au client et à sa famille quant à la médication;
7. Identifier les interactions médicamenteuses et les contrindications;
8. Déceler, prévenir, traiter et documenter les effets indésirables des médicaments.

### ***Aperçu du contenu***

1. TDAH et épilepsie
2. Immunisation, désensibilisation et anaphylaxie
3. Polypharmacie
4. Asthme et MPOC
5. Insuffisance cardiaque
6. Ophtalmologie
7. Dermatologie
8. Diabète et hypothyroïdie
9. Soins palliatifs
10. ORL
11. Infection urinaire, motricité vésicale et prostate
12. Angine/DLP
13. HTA
14. ITSS
15. Alzheimer et Parkinson
16. Gastroentérologie
17. Santé mentale
18. Analgésie et anesthésiques locaux
19. Contraception
20. IVRS
21. Arthrite, arthrose, goutte et ostéoporose
22. Médicaments en vente libre
23. Maladie artérielle et veineuse
24. L’ordonnance de médicament et le pharmacien

### ***Méthodes d’apprentissage***

28 cours sous forme de conférence de 3 heures à raison de 2 cours par semaine. Les conférenciers sont soit des cliniciens, médecins de famille ou médecins spécialistes, dont la pratique implique le traitement des pathologies qui seront abordées, ou des IPS en soins de première ligne, ou encore des pharmacien(ne)s d’officine. Les cours seront sous forme magistrale incluant des cas cliniques concrets en support de la théorie pharmacologique sous-tendant l’utilisation des différentes classes de médicaments. Pour l’automne 2022, le cours sera dispensé en présentiel dans le local S-116 du pavillon Roger-Gaudry à l’UdeM et au local 1222 Albert-Tessier pour les étudiants de Trois-Rivières. L’interaction directe entre le conférencier et les étudiants sera favorisée et fortement encouragée lors des cours. Pour chaque conférence, du matériel pédagogique (notes de cours, guides, articles scientifiques, etc.) au choix des conférenciers, sera mis à la disposition des étudiants sur StudiUM.

### ***Référence suggérée***

Précis de pharmacologie - Du fondamental à la clinique, 2ième édition revue et augmentée, sous la direction de Pierre Beaulieu, Vincent Pichette, Julie Desroches et Patrick Du Souich, Les Presses de l’Université de Montréal, 2015.

### ***Évaluation***

* Examen intra 50%
* Examen final 50%

Chaque examen sera composé entièrement de questions à choix multiples (QCM). L’examen est à livre ouvert et toute documentation sera permise.

### ***Absence à l’examen Intra***

Si un étudiant est absent à l’examen intra pour un motif valable – par motif valable, on entend un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure ou une maladie attestée par un certificat médical – l’examen final vaudra alors 100% de la note du cours. Cependant, dans ce cas l’examen final sera récapitulatif de l’ensemble de la matière présentée dans le cours. Il n’est pas possible de différer l’examen intra. Pour les étudiants de l’UdeM, vous devez déclarer une absence à une évaluation dans le Centre étudiant. Pour ceux de l’UQTR, vous référez à la procédure en place à votre institution.

### ***Évaluation de l’enseignement***

Tel que prévu au règlement pédagogique de l’Université de Montréal, il y aura un processus d’appréciation de l’enseignement par les étudiants pour ce cours. L’évaluation est organisée par le Bureau d’évaluation de l’enseignement et des programmes d’études de l’Université de Montréal, sans que les professeurs et responsables du cours participent à la collecte ou au traitement des données. Les étudiants seront appelés à remplir, quelques jours avant l’examen final, un questionnaire en ligne portant sur les prestations individuelles d’enseignement d’un certain nombre de professeurs (une dizaine environ) et sur le cours dans son ensemble. Dans le respect de l’anonymat des répondants au sondage, le Bureau de l’évaluation envoie ensuite aux professeurs et aux responsables de cours leur « bulletin ».

### ***Professeurs responsables du cours***

Éveline Hudon (ferdais.hudon@sympatico.ca)

Département de médecine familiale et de médecine d’urgence, Faculté de médecine

Jean-Philippe Gratton (jean-philippe.gratton@umontreal.ca)

Département de pharmacologie et physiologie, Faculté de médecine

### ***Coordonnatrice du cours***

Assia Medjkane (assia.medjkane@umontreal.ca)

Département de pharmacologie et physiologie, Faculté de médecine